

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre Commerciale)

DISTRICT DE QUÉBEC

Division no : 01-LONGUEUIL

No cour : 505-11-012256-132

No dossier : 41-1751853

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

9183-7831 QUÉBEC INC.

Débitrice-requérante

et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC., ayant
une place d'affaires au 1981, avenue McGill
College, 12^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3A 0G6,

Syndic

et

SURINTENDANT DES FAILLITES, 1155, rue
Metcalf, 10^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3B 2V6,

REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT
D'UNE PROPOSITION

(Article 50.4 (9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C. 1985 c. B-3)

À L'UN DES HONORABLES JUGES OU AU REGISTRAIRE DE LA COUR
SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN CHAMBRE COMMERCIALE, DANS ET POUR LE
DISTRICT DE LONGUEUIL, LE SYNDIC-REQUÉRANT, EXPOSE CE QUI SUIT :

8 août 2013
De les motifs invoqués;
A ceuile la requête;
Proroge le délai de dépôt de la
proposition de la débitrice
jusqu'au 23 septembre 2013
Sauf frais

[Signature]
1970
582321

[Signature]
1970
Officier autorisé
selon l'article 184 L.F.I.